



ULTRA

DÉTACHANT RAPIDE pour SURFACES
NON POREUSES
A USAGES PROFESSIONNELS.



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée de composés solvantés à fort pouvoir solvant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide
. MASSE VOLUMIQUE	920 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Alcalin faible
. INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 21 °c et inférieur à 55 °c, Afnor coupe fermée, classe A2
. ODEUR	Caractéristique de solvant
. COULEUR	Incolore
. PH	10 environ
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Prêt à l'emploi, présenté en aérosol.

Economique, permet rapidement d'intervenir dès l'apparition des marquages afin de dissuader et de décourager les taggeurs d'étendre leurs zones de marquage.

S'utilise dans les lieux et abris publics, couloirs, pour effacer les taches d'encre, de colle, de peintures fraîches.

Enlève les marques d'encre, de souillures de rouge à lèvres, de graisse, etc, sur des surfaces métalliques, carrelages, formica, vitres.

Actif contre la plupart des marquages sauvages récents, tags effectués sur supports non poreux à partir d'encres, de peintures ou d'aérosols de peintures.

Applicable sur

- certaines surfaces peintes parfaitement réticulées
- enduits lisses
- carrelages
- tôles laquées de bardage (ou portes de garages)
- rideaux métalliques de magasins
- mobilier urbain
- supports d'éclairage public
- panneaux de signalisation.

MODES D'EMPLOI



Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Appliquer directement sur la tache à effacer ou sur un chiffon (l'application du détachant sur un chiffon, s'effectue dans le cas de supports très sensibles, en appliquant le chiffon imbibé méthodiquement en suivant le spectre de la tache).

Laisser agir suivant la nature et l'épaisseur des salissures à éliminer.

Terminer, en fonction du support, par un raclage, essuyage au chiffon.



RECOMMANDATIONS



DANGER

Contient du **XYLENE**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau... P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude

B.P. 1769 - 98845 NOUMEA

Tél / Fax: 26 36 76

E-mail : t-pac@t-pac.nc

NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**